



HAL
open science

CAPHI - Centre atlantique de philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CAPHI - Centre atlantique de philosophie. 2016, Université de Nantes, Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université de Rennes 1. hceres-02034751

HAL Id: hceres-02034751

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034751v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre Atlantique de Philosophie

CAPHI

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nantes

Université de Rennes 1

Université de Bretagne Occidentale - UBO

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Pierre LE COZ, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre Atlantique de Philosophie
Acronyme de l'unité :	CAPHI
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA2163 & EA 1270
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Bruno GNASSOUNOU (Nantes) & M. Jean-Christophe BARDOUT (Rennes 1)
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Bruno GNASSOUNOU (en alternance avec M. Jean-Christophe BARDOUT)

Membres du comité d'experts

Président :	M. Pierre LE COZ, Aix-Marseille Université
Experts :	M. Christophe BOURIAU, Université de Lorraine
	M. Paul-Antoine MIOUEL, Université Toulouse 2 - Le Mirail
	M. Bernard SEVE, Université Charles-de-Gaulle Lille 3 (représentant du CNU)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	
	M ^{me} Marie-Laurence DESCLOS
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	
	M. Frédéric BENHAMOU, Nantes
	M. Claude LABIT, Rennes

M. Olivier Laboux, Nantes

M^{me} Muriel REBOURG, Brest

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

M. René-Paul DESSE, ED n° 507, Sciences Humaines et Sociales

M. Franck MORAUX, ED n°505, Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société

M. Nicolas ROUSSIAU, ED n° 504, Cognition, Éducation, Interactions

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité évaluée n'a pas d'historique puisqu'elle résulte de la fusion de deux entités qui se restructurent après avoir été conçues et avoir évolué de façon autonome en tant qu'équipes d'accueil : l'EA 2163 (« Centre Atlantique de Philosophie ») de Nantes et l'EA 1270 (« Philosophie des normes ») de Rennes 1.

Fondé il y a cinq décennies, en même temps que l'université et le département de Philosophie, le Centre atlantique de recherche en philosophie de Nantes a inscrit ses activités dans le droit fil de son fondateur, M. Jean-Louis GARDIES, philosophe logicien et historien des sciences. Au cours des deux précédents contrats, elle lui a joint de nouvelles orientations telles que la philosophie analytique, la philosophie de la religion, la philosophie des sciences du XVII^e siècle et l'herméneutique musicale.

A Rennes, l'unité s'est structurée autour de la question des normes dans les deux campagnes précédentes, en créant deux thèmes intitulés « Normes épistémiques » et « Normes pratiques » autour desquels gravitent l'Histoire de la philosophie, la Philosophie morale et politique, l'épistémologie des normes avec un accent porté sur les sciences humaines et sociales. Le précédent contrat est marqué par le souci de développer l'éthique médicale et la philosophie de la médecine.

Leur fusion s'inscrit dans la continuité de collaborations entre les deux sites qui existent de longue date. Se joignent à eux plusieurs Enseignants-Chercheurs (EC) qui ont fait partie de l'EA 4686 « Éthique, professionnalisme, santé » de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Lors du prochain contrat quinquennal, l'entité reprend le nom qui était celui de l'une d'entre elles en s'intitulant « Centre Atlantique de Philosophie » (CAPHI). Les deux unités travailleront de concert sur plusieurs domaines de recherche qu'elles ont en commun : philosophie analytique, philosophie de l'esprit, épistémologie, philosophie de l'action, philosophie politique et morale, histoire de la philosophie. Seule l'esthétique est un thème propre à la recherche de Nantes.

La nouvelle unité sera répartie sur trois sites : Le campus de l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Nantes, le campus de l'Université de Rennes 1, le campus de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest. Les deux premiers sont les principaux sites de l'unité. Distants d'une centaine de kilomètres l'un de l'autre, ils bénéficient d'un réseau routier et ferroviaire propice à des échanges réguliers.

Équipe de direction

L'unité sera dirigée par les deux directeurs des sites de Nantes et de Rennes, en alternance, à raison de deux années et demi chacun. Le directeur sera assisté d'un vice-directeur et de trois directeurs adjoints. Un conseil de laboratoire sera créé. Il se composera de 3 EC de Rennes, 3 EC de Nantes, 1 EC de Brest, 1 doctorant de Nantes, et 1 doctorant de Rennes. Il constituera l'instance de décision en matière scientifique, administrative et financière.

Directeurs en alternance : Bruno GNASSOUNOU & Jean-Christophe BARDOUT.

Nomenclature HCERES

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS5_4 Philosophie, sciences des religions, théologie

Domaine d'activité

Le CAPHI est une unité de recherche en philosophie qui couvre différentes spécialités réparties en quatre thèmes : la philosophie pratique et politique, la métaphysique, l'histoire de la philosophie et l'esthétique.

Autour du premier thème se concentreront plusieurs types d'investigations qui vont de la philosophie pratique et son histoire à la philosophie contemporaine de l'action, en passant par l'éthique appliquée au domaine de la santé et la pensée politique. Les protagonistes de cette thématique se donneront pour objectif de réinterroger les concepts classiques de la philosophie de l'action (désir, intention, raisonnement pratique) à la lueur des travaux de la

psychologie et de la neurologie. Les aspects normatifs de l'action feront l'objet d'approches éthique et méta-éthique qui articuleront les concepts de la philosophie morale à des problématiques émergentes liées aux progrès de la médecine (vieillesse, etc.). Les enjeux politiques contemporains (théories de la démocratie, etc.) seront appréhendés en interaction avec les sciences sociales.

Le thème « Métaphysique » sera exploré sous l'angle historique (les « universaux », « l'identité », etc.) et contemporain. Cette recherche prendra corps à partir d'une base de données en philosophie analytique que les sites rennais et nantais ont significativement alimentée au cours des dix années écoulées.

Le thème « Histoire de la philosophie » sera décliné en différentes approches dont la philosophie à l'âge classique, la philosophie des Lumières (dont les protagonistes étudieront la réception dans l'espace intellectuel contemporain), la philosophie allemande avec des focus sur l'interprétation de Kant en France et la théorie de la reconnaissance d'Axel HONNETH.

Le thème « Esthétique » tirera parti d'une solide implantation de la recherche menée à Nantes en philosophie de la musique et de la littérature. Le statut de la musique sera questionné dans une perspective phénoménologique, et dans son rapport avec l'image (musique de film, etc.). La création artistique sera repensée à travers les mutations qu'elle connaît actuellement du fait des nouvelles pratiques industrielles et de la révolution numérique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	(14) (9) (6) Nantes, Rennes, Brest	29
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0.6)	1 (0.6)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	(30) (20) Nantes, Rennes	
TOTAL N1 à N7	(46) (31) Nantes, Rennes	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	(9) (6) Nantes, Rennes	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	(14) (13) Nantes, Rennes
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	(3) (1) Nantes, Rennes

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

L'unité de recherche nouvellement constituée s'est choisie des thématiques de recherche dans lesquelles ses travaux font autorité, et qui ont assuré la notoriété des deux unités désormais réunies. Le changement qui se dessine se détache sur fond d'une continuité qui laisse présager d'une acclimatation progressive et sereine au sein du nouveau cadre institutionnel qui garde une configuration de type équipe d'accueil.

Sur le plan de la politique de recherche, on observe que la nouvelle unité de recherche s'attache à préserver ou, plus exactement, à bonifier les acquis de ses expériences antérieures. D'une part, dans le droit fil des travaux de son site nantais, elle poursuivra l'étude des thématiques en lien avec l'histoire de la philosophie de l'époque antique à la période contemporaine, la métaphysique, la philosophie analytique, la philosophie de l'action et l'esthétique. D'autre part, dans le prolongement de son site rennais, elle continuera à questionner les normes en approfondissant les problématiques élaborées lors des deux contrats précédents sur les versants pratique et épistémique. Le tandem s'appuiera sur une expertise mutuelle et confirmée dans divers domaines tels que l'histoire de la philosophie et la philosophie analytique.

Tenant compte des pistes suggérées dans le rapport d'expertise de la campagne précédente, l'unité de recherche amorcera une inflexion de sa recherche en direction de l'éthique appliquée. De ce fait, la philosophie de l'action est appelée à jouer un rôle privilégié dans la dynamique et la cohésion de l'unité, en tirant parti de l'intégration de plusieurs EC issus de l'EA 4686 « Éthique, professionnalisme, santé » de l'Université de Bretagne Occidentale de Brest avec lesquels des liens ont déjà été noués.

Avis global sur l'unité

Les deux unités peuvent se prévaloir d'un bilan extrêmement satisfaisant tant par la qualité des publications que par le dynamisme de leur production événementielle. Leur renforcement réciproque crée une opportunité de lever les difficultés pédagogiques qu'elles rencontrent l'une et l'autre et qui ont été mentionnées dans les précédents rapports d'expertise AERES. L'entité nouvelle sera notamment plus à même de répondre aux attentes des étudiants tant du point de vue de l'offre de formation en master qu'au niveau de l'encadrement des doctorants.

Les nombreux objets de recherche qu'elles possèdent en commun apportent un gage de crédibilité à la démarche de rapprochement entreprise par les deux EA mères. Au vu de la proximité de leurs centres d'intérêts, la fusion (votée à l'unanimité par les parties prenantes) apparaît tout à fait logique. Le fait que cette démarche n'induisse aucun renoncement des unités à leurs identités respectives apporte une garantie de la confiance réciproque nécessaire à la pérennité du partenariat.

Les porteurs de projet ont des compétences reconnues et attestées par un niveau constant et élevé de publications qui s'est confirmé dans l'exercice précédent. De nombreux membres de la future unité apporteront, outre leur expertise scientifique, une solide expérience pédagogique. Leur collaboration leur permettra de gagner en visibilité et de renforcer les réseaux existants à l'échelle nationale et internationale, grâce à un accroissement substantiel du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires et de doctorants.

Points forts et possibilités liées au contexte

Par leur fusion, les unités de Nantes et de Rennes concrétisent un rapprochement naturel qui était valorisé et encouragé par les précédents rapports d'expertise. Elles conjuguent leurs atouts respectifs dans un programme de recherche ambitieux qui a trouvé un juste équilibre entre fidélité aux thèmes antérieurs et prise de risque calculée. Ainsi, la nouvelle synergie devrait pleinement bénéficier aux uns et aux autres. La mutualisation des compétences devrait permettre à la nouvelle unité de compter parmi les unités de recherche les plus fécondes en France.

La nouvelle entité se donne les moyens de développer un pôle de compétence de premier plan en éthique médicale. L'ouverture aux campus de santé qui devrait en résulter lui apportera un nouveau vivier d'étudiants. Elle accentuera sa notoriété et étendra sa sphère d'influence régionale. Le rapprochement avec Brest dont les membres sont familiarisés avec des problématiques d'éthique médicale est cohérent et bienvenu à cet égard.

L'appellation CAPHI est un choix stratégique qui s'avère pertinent au regard de la notoriété acquise durant les cinq dernières années. Cette visibilité est due, entre autres, à l'attractivité d'un site Web dont le taux de fréquentation est en constante augmentation, tant auprès des spécialistes que du grand public.

Lors de sa visite à Nantes, le comité d'experts a pu constater qu'une dynamique de groupe s'était enclenchée. La présence du président de l'Université de Nantes le jour de la visite montre que les parties prenantes ont conscience de la valeur ajoutée que constitue le rapprochement des sites.

Points faibles et risques liés au contexte

Bien que la mise en place d'un Master en éthique du soin soit opportune au regard de la politique scientifique de l'entité, le comité d'experts estime qu'il conviendrait de mieux faire apparaître la spécificité de ce thème sur le plan de la recherche. Tout d'abord, si l'unité a prévu de s'adjoindre le concours de professeurs de médecine de Brest, force est de constater que la maquette du projet les fait apparaître plutôt comme partenaires de l'unité que comme membres à part entière. Ensuite, les projets de thèse des doctorants nantais sont soutenus par un seul EC qui se trouve exposé au risque de sur-encadrement à moyen terme. Enfin, l'unité rennais n'est pas en mesure d'apporter une réponse adéquate à la demande d'encadrement de la recherche en philosophie de la médecine.

Recommandations

Le comité d'experts souligne l'importance du recrutement d'un personnel BIATOSS (au moins à 50 %) sur le site nantais afin que le secrétariat puisse supporter les charges supplémentaires que la fusion ne manquera pas d'entraîner en termes de gestion. La situation administrative actuelle laisse apparaître qu'un seuil critique a d'ores et déjà été atteint. Par ailleurs, le secrétariat nouvellement doté devra construire une feuille de route avec son homologue rennais.

Le site Web de l'unité nécessiterait d'être pérennisé par le renfort d'un ingénieur de recherche. Il serait en effet périlleux de laisser reposer sur la contingence des bonnes volontés individuelles un élément-clé de la stratégie de communication de l'unité.

Le travail des doctorants devra gagner en organisation et en cohésion interne. Le comité recommande, à cette fin, la tenue de séminaires et de rencontres inter-sites. Il suggère également de prévenir les risques liés aux inégalités d'effectifs parmi les doctorants entre Rennes et Nantes, en incitant à une juste proportion des manifestations entre les deux sites. Il en appelle aussi à clarifier la prise en charge des étudiants ou EC pour les trajets d'un site à l'autre (journées d'études, etc.). Ce point de clarification vaut tout aussi bien pour les réunions du nouveau CAPHI alternativement sur les deux sites.

Le comité d'experts recommande de reconsidérer la politique de recrutement du site rennais en accordant une priorité à un poste en esthétique, gage de préservation des équilibres en présence.